

CONVENTION

Entre les soussignés :

G2 Artistik

☎ 06 18 43 36 99

✉ g2artistik@gmail.com

Représenté par sa Présidente Mme Gullotto Nunziata

Déclarée sous le N° Siret 80340878000010 code APE 9499Z

Et

Le C.C.A.S de Corbas place Charles Jocteur, 69960 CORBAS.

Représenté par son Président **Monsieur TALBOT Jean-Claude**

Est conclue la convention suivante :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

La Petite Cie représentée par les Artistes intervenants Cécile Pamart et Mr Pierre Garcia interviendra pour un Spectacle petite enfance **Tomti et Tomta** au Relais d'Assistants Maternels, 18 D rue des Marronniers 69960 CORBAS.

ARTICLE 2 : Nature des interventions

Spectacle Tomti et Tomta le **03 Décembre 2019** pour:

1 Séance Matin Rdv 9h00 Prestation 10h00

1 Séance fin d'apm Rdv 16h00 Prestation 17h00

ARTICLE 3 : Organisation

" C la P'tite Cie" produit par G2 Artistik

ARTICLE 4 : Mode de paiement

Pour ces interventions, la structure s'engage à verser, en retour, à **G2 Artistik** la somme de **845.00€**. Il pourra se faire par mandat administratif.

Fait en 4 exemplaires

À : CORBAS

Le :

Pour le CCAS

Monsieur Le Président

Jean-Claude TALBOT

Pour l'association

Madame La Présidente

Mme Gullotto Nunziata

Envoyé en préfecture le 12/03/2019

Reçu en préfecture le 12/03/2019

Publié le

ID : 069-266910413-20190312-CCAS_2019DC0025-AU



G2 Artistik

58 RUE DE LA REPUBLIQUE
01500 St Denis en Bugey

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G2 Artistik'.

Siret : 803408780.00010-Ape 9499Z

Licence(s) : 2-1100857 & 3-1100858